

Les systèmes politiques traditionnels centralisés du monde rural face à la multiplication de l'offre partisane et à la mutation du personnel politique local au Cameroun : l'expérience du lamidat de Rey Bouba (Nord-Cameroun)

Centralized traditional political systems of rural milieu facing multiplication of the partisan offer and the change of local political personnel in Cameroon: case study of Rey Bouba lamidat (Chieftancy) (North-Cameroon)

Claude Abé

Sociologue, enseignant-chercheur

Université catholique d'Afrique Centrale

Faculté de Sciences Sociales et de Gestion

B.P. 11628 Yaoundé, Cameroun

abe_claude@yahoo.fr

Résumé

La présente étude porte sur les transformations de l'encadrement du monde rural camerounais sur le plan politique. Elle examine la coexistence des formes traditionnelles d'encadrement avec celles induites de l'implantation des nouveaux agents de médiation populaire que sont les formations politiques, dans une situation où l'on assiste au changement du personnel politique local au détriment du parti supporté par l'aristocratie traditionnelle.

Mots-clés : Systèmes politiques traditionnels, monde rural, encadrement politique, multiplication de l'offre partisane, lamidat de Rey Bouba, Cameroun

Abstract

The present study relates to the transformations of the political framing of the Cameroonian rural populations. Author examines the coexistence of the traditional shapes of framing, in particular those tested by the traditional

political systems, with those induced by the arrival of new actors of popular mediation which are the political parties in a situation where one attends the change of the local political personnel to the disfavour of the party supported by the traditional aristocracy.

Key-words: traditional political systems, rural populations, political framing, political parties, lamidat of Rey Bouba, Cameroon

Introduction

La présente étude porte sur les transformations de l'encadrement politique du monde rural camerounais. Elle examine la coexistence des formes traditionnelles d'encadrement, notamment celles expérimentées par les systèmes politiques traditionnels, avec celles induites de l'implantation des nouveaux agents de médiation populaire que sont les formations politiques dans une situation où l'on assiste au changement du personnel politique local au détriment du parti supporté par l'aristocratie traditionnelle. La démonopolisation du champ politique camerounais survenue à la fin de l'année 1990 s'est accompagnée de nombre de mutations dont certains ont déjà suffisamment été documentées, à l'instar de la contestation ouverte de la construction autoritaire (Sindjoun, 1994 ; Kamto, 1993 ; Bigombé-Logo et Menthong, 1995, etc.), alors que d'autres demeurent à explorer. Tel est le cas de la question de l'encadrement politique du monde rural.

Dans les systèmes politiques centralisés du monde rural, le questionnement sur le rapport aux mutations sociopolitiques induites par le multipartisme n'est pas nouveau comme le prouvent des recherches récentes (Bouba, 1988; Fopoussi Fotso, 1991; Nchouwat Njoya, 1993; Taguem Fah, 1999). Cependant, l'analyse des mutations de l'encadrement politique du monde rural induites par l'instauration du multipartisme reste un domaine en friche au Cameroun même si l'encadrement politique ne constitue pas un thème inédit pour la recherche en sciences sociales au Cameroun comme en témoignent les travaux de Geschiere chez les Maka (1982, 1986) ou encore ceux de Ela (1982, 1990). L'actualité liée à la transition politique offre cependant une occasion de la revisiter.

Durant la période du parti unique, l'encadrement des populations rurales sur le plan politique était assuré par les autorités traditionnelles devenues des fonctionnaires à la solde du pouvoir moderne (Fogui, 1990). Même l'Union Nationale Camerounaise (UNC), seule formation politique d'alors, prend appui sur elles pour accéder aux populations (Fogui, 1990: 329). Ce qui signifie que l'UNC n'avait pas un rôle d'encadrement politique (Bayart, 1985: 163-72) ; son rôle a consisté à « étouffer les foyers autonomes et virtuellement concurrents de légitimité » (Bayart, 1985: 143).

L'instauration du multipartisme va cependant s'accompagner d'une double mutation de l'ordre mis en place par le régime monolithique. Une pluralité de formations politiques intervient désormais à l'échelle locale. Par ailleurs, chacune d'elles entend participer *directement* à l'encadrement des populations. Dans le *lamidat* de Rey Bouba par exemple, outre le Rassemblement Démocratique Camerounais (RDPC), ancien parti unique, on rencontre l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), l'Alliance Nationale

pour la Démocratie et le Progrès (ANDP), etc. Cette multiplication de l'offre partisane s'accompagne de la démonopolisation du champ de l'encadrement politique rural, c'est-à-dire de son ouverture à d'autres acteurs que ceux jusque-là en activité. Plus important encore, à la faveur de la compétition électorale, on assiste au renouvellement du personnel politique local comme ce fut le cas dans le *lamidat* de Rey Bouba à la suite des législatives de mars 1992. L'ancien parti unique a passé la main à l'UNDP. Ce remplacement a provoqué des problèmes de cohabitation entre deux logiques contradictoires, celle des autorités traditionnelles et celle des nouvelles formations politiques. D'où l'intérêt d'une interrogation sur la coexistence de ces acteurs pluriels et variés dans le travail d'encadrement politique du monde rural à cette période.

L'hypothèse envisagée est la suivante: on est en présence d'un encadrement de concurrence qui débouche sur une concurrence d'encadrement médiatisée par le recours à la violence par les différents acteurs en présence. Autrement dit, en tant qu'elles constituent des acteurs de l'encadrement politique depuis la période du parti unique, les autorités politiques traditionnelles des systèmes centralisés se conçoivent, malgré l'avènement du multipartisme, comme des sortes de médiateurs des partis politiques pour accéder aux populations vivant dans le territoire contrôlé par elles.

Pour vérifier cette hypothèse, on a tiré profit de l'enquête ethnographique de terrain. L'enquête s'est construite autour de l'observation indirecte structurée. On a ainsi eu recours à la conduite d'entretiens thématiques à partir d'un guide semi-directif pour reconstruire les démarches de chacun des acteurs ou des groupes d'acteurs en compétition pour l'encadrement des populations du *lamidat* de Rey Bouba. Il s'est particulièrement agi d'interroger le conflit de Mbang Rey entre l'UNDP et la milice du *lamido* de Rey Bouba de façon à saisir les divers recours à la violence, les enjeux et le sens de chacune des actions liées au dit conflit.

Le présent travail comprend trois principales articulations. La première présente le contexte de l'étude et les structures et mécanismes d'encadrement des autorités traditionnelles de Rey. La seconde partie présente les nouveaux acteurs de l'encadrement politique des ruraux à côté de l'aristocratie traditionnelle ainsi que leurs procédés et mécanismes de mobilisation. La dernière partie s'interroge sur la nature des rapports entre ces différents acteurs dans l'optique de saisir leur relation aux mutations socio-politiques en cours dans le monde rural camerounais et le nouveau contrat social d'encadrement en expérimentation dans ce contexte.

1. Les structures d'encadrement politique de la chefferie traditionnelle de Rey Bouba

1.1. Le dispositif administratif du lamidat

Un lamidat comme celui de Rey Bouba constitue une vaste unité territoriale et politique organisée autour d'un pouvoir centralisé sous le contrôle d'un lamido (Bouba, 1988 : 15). Comme le précise Mohamadou, celui de Rey Bouba « *s'étend sur plus de 35000 km² et*

comprend plus de 60000 habitants »¹ (1966 : 266). Semblable à celle d'un véritable Etat, sa structure politique s'appuie sur trois éléments fondamentaux : le *chef de l'Etat*, le gouvernement et les organes déconcentrés (Fogui, 1990 : 141). Le fonctionnement du *lamidat* repose en effet sur :

- « - une structure nettement différenciée où chaque responsable, nommé par le *Lamido*, s'occupe d'un secteur bien déterminé ;
 - un trésor public (le *baytal*) alimenté par un système fiscal original (redevances coutumières de toutes sortes ;
 - une armée permanente, une police et un système financier matérialisant l'exercice par l'Etat de la contrainte légitime organisée
 - un gouvernement et un « *brain trust* » permanents autour du *Lamido* »
- (Fogui, 1990 : 141).

A la tête du *lamidat* trône le *lamido* ; « chef des terres combinant le pouvoir spirituel et temporel, [il] préside aux destinées du *lamidat*... en véritable souverain » (Motazé Akam, 1998 : 41). C'est à lui que revient la charge de déterminer la qualité d'un impôt autre que la *Zakkat* ou de l'opportunité d'une guerre ; c'est « le dernier recours sur le plan de la justice dans le *lamidat* » (Abwa, 1980 : 38). Sa responsabilité sur l'ensemble du système social apparaît absolu.

Cependant, pour administrer sa chefferie, le *lamido* s'entoure de collaborateurs qui forment le conseil des dignitaires ; ce dernier a pour nom la *faada*. Même si cela n'est pas son seul attribut, la *faada* constitue un véritable gouvernement. Boutrais donne une idée de la composition de ce dernier : « Le Wadjiri « Premier ministre », le Wakili, le Galdima, représentant des Foulbé auprès du *lamido*, le sarkifaada, l'Iman Chef de la mosquée. Les dignitaires serviteurs remplissaient souvent des fonctions très spécialisées d'ordre domestique : le Samaki, chef des écuries, le sarki Dogari, chef des gardes, le kofa, chef des portiers » (1984 : 250).

Parmi les membres de cette dernière catégorie de ministres, on compte aussi le chef des services de renseignements, le chef de l'escorte du *lamido*, le responsable des logements, le chef des pêcheurs et piroguiers, etc. Au rang des ministres s'occupant des affaires d'intérêt commun, on peut également citer le *Bounou*, ministre de l'agriculture, le *Sarki Siniki*, ministre du commerce, l'*Alkadi*, ministre de la justice, etc. Agents d'exécutions des décisions du *lamido*, ces ministres sont aussi ses conseillers tandis que leur ensemble constitue sa cour (Abwa, 1980 : 38 ; Boutrais, 1984 : 250 ; Bouba, 1988 : 16). En vue d'assurer l'encadrement administratif de son territoire, le *lamido* se fait représenter localement par les *lawan*, aujourd'hui appelés *dogaris*, et les *djaouro*. Si le *lawan/dogari* est placé par le *lamido* à la tête de plusieurs villages dont il assure l'administration en réglant les litiges mineurs et en transmettant les directives et les ordres du *lamido* au *djaouro*, il n'est confié à ce dernier qu'un village ou un quartier avec à peu de choses près les mêmes attributions que celles du *dogari*. Le *lamido* administre ainsi directement ses populations par l'intermédiaire de ces chefs de villages : « « *djaouro* » pour les villages foulbé et « *arnado* » pour les villages païens » (Boutrais, 1984 : 253).

¹ Les chiffres relatifs au nombre d'habitants sont des estimations réalisées dans les années 60. Aujourd'hui, ces chiffres ont probablement triplé.

En plus de l'encadrement de type administratif, le *lamido* a recours au clientélisme et à la surveillance.

1.2. Le dispositif du clientélisme et de la surveillance du corps social

Au quotidien, la société foubé se décline en réseaux, réseaux de clients et réseaux de surveillance permanente du peuple. L'examen de ces deux réseaux informe sur le rapport de la société au souverain.

Ce dernier semble être enclin au culte de la personnalité comme en témoigne la mise en scène déployée autour de ses déplacements. Ces derniers déclenchent tout un cérémonial. En règle générale, le *lamido* ne se déplace pas sans les insignes de son pouvoir tel que l'étendard, signe de la souveraineté. Le parasol, les tambours, les trompes accompagnent chacune de ses sorties même dans sa cour intérieure du palais (Boutrais, 1984 : 249). Occasion est ainsi donnée aux griots et autres maîtres de la parole de chanter ses louanges, ses hauts faits, d'affirmer la dignité de sa lignée, de son ascendance. Toute cette dramaturgie a pour but d'ajouter à son prestige. Il s'agit de lui construire une image, une personnalité auprès de ses sujets. Selon Abwa, tout ce faste « fait du *lamido* un personnage à part, respecté et craint » (1980 : 36).

Le comportement de Mohaman Yéro, alors *lamido* de Tignère, est suffisamment éloquent sur cette tendance au culte de la personnalité : il « ne pardonnait pas qu'on piétine son honneur. Il aimait par contre que sa puissance et la glorification de son pouvoir se fassent entendre partout. L'homme mobilisait tous les signes et les insignes royaux pour valoriser son *laamu* [mot foubé qui signifie pouvoir] et signifier sa grandeur » (Mamoudou et Taguem Fah, 2001 : 109-10). Cette attitude du *lamido* foubé explique l'« obéissance aveugle » des populations à sa charge à son égard (Abwa, 1980 : 36).

Le culte de la personnalité du *lamido* débouche ainsi sur des relations de maître à sujet. La place des dignitaires dans les fastes de la cour l'atteste par ailleurs. Ils ont un rôle de figuration (Abwa, 1980 : 38). Ils font don de leurs corps pour le prestige du *lamido*. Il s'agit bien là d'une dynamique d'aliénation de soi en vue de rehausser l'image de l'autre. C'est dire que le rapport entre un *lamido* et les dignitaires de sa cour est fondé sur l'assujettissement des seconds par le premier.

Cet assujettissement des dignitaires au *lamido* en fait des obligés, des clients, car ils deviennent ses agents d'exécution. Ces dignitaires font, en effet, partie des rouages du pouvoir (Boutrais, 1984 : 250). Dans ce sens, la clientélisation des rapports sociaux permet d'acquérir du prestige. Ce capital symbolique permet à chacune de ces personnes ennoblies de paraître et de se créer à leur tour des clients. Du reste, la structure sociale du *lamidat* se prête à cette clientélisation : « La société peule [comprend] deux grandes catégories de personnes : les hommes libres (sg. *Dimo/pl* : *rimbe*) descendants des conquérants Foubé du pays ou populations musulmanes des villes (haoussa, Bornouan); les captifs (*maccudo/maccube*) descendants des autochtones soumis ou d'esclaves achetés » (Boutrais, 1984 : 256). Si les hommes libres peuvent directement se lier aux réseaux de clientèle des dignitaires, les captifs sont d'abord tenus de travailler pour eux en tant qu'ils constituent leurs maîtres (Motazé Akam, 1998).

Le prestige et l'autorité du *lamido* restent intacts quelle que soit l'échelle de la clientélisation car c'est lui qui se trouve au bout de la chaîne. Il se crée ainsi un ensemble d'obligés par la médiation de ses dignitaires ; un véritable rapport de maître à sujet s'installe alors entre le *lamido* et les membres de la société dont il est le Souverain. La preuve de ce rapport est également apportée par l'intérêt accordé à sa parole par les populations sous son administration : pour celles-ci, la parole du *lamido* a « force de loi et [jouit] d'une autorité sans faille » (Abwa, 1980 : 36).

Pour encadrer ses sujets, le *lamido* tire aussi partie d'un réseau de surveillance. Dans la cour du *lamido*, tous les dignitaires ne sont pas titulaires d'une fonction spécifique. C'est ce que l'on peut observer dans le *lamidat* de Rey Bouba où il existe un autre groupe de dignitaires dénommés *Hiirrobe*, c'est-à-dire courtisans. Ce sont les dignitaires de la cour d'origine peule et appartenant au conseil peul que le *lamido* choisit comme compagnie de soir au palais (Mohammadou, 1979 : 254).

Ces dignitaires sans fonction apparente jouent en réalité un rôle important auprès du monarque. Par analogie à l'entourage du souverain bamum qui était composé de certains nobles constitués ou établis en agents d'information, sorte de colporteurs de bonnes et mauvaises nouvelles (Tardits, 1979 : 739), en tant que courtisans, ces dignitaires ont la charge de porter à la connaissance du *lamido* tous les bruits et rumeurs, bref de lui faire savoir l'état de l'opinion publique. Dans ce sens, on peut dire qu'ils constituent un véritable réseau de surveillance de l'environnement socio-politique pour le monarque. Toujours dans le *lamidat* de Ray, la fonction de *nelaabe* « émissaire » du *lawan* ou *djaoro* suggère l'idée de surveillance de la société par la cour. De l'avis de Mohammadou, ces dignitaires, qui ont des « émissaires », résident au *lâmorde* (capitale du *lamidat*) et administrent donc les subdivisions qui leur sont confiées par le *lamido* par l'intermédiaire des dits émissaires (1966 : 254).

Cette pratique rappelle celle qui avait cours dans le royaume bamum où les terres de donation, subdivisions administratives ne relevant pas directement du sultan, étaient administrées par les *nufa* pour le compte des « propriétaires » dûment désignés par le sultan (Mohammadou, s.d. : 58). Ces émissaires qui dépendaient de leurs maîtres constituaient les yeux de ces derniers. Ce qui signifie qu'ils avaient surtout une fonction de surveillance des populations de la circonscription qui leur était indirectement ainsi confiée par le maître, lui-même résidant à Fouban la capitale du royaume (Mohammadou, s.d. : 58). Cette analogie dans la pratique administrative en vigueur chez les Bamum et chez les Foulbé permet d'affirmer que les émissaires des *lawan* et des *djaouro'en* ou *ardo'en* ont aussi pour fonction de surveiller les populations de la subdivision dont leurs maîtres ont la charge en vue de rendre compte à ceux-ci. Dans ce sens, ces émissaires constituent bien des agents d'information instrumentalisés en vue de l'encadrement politique des populations vivant dans le *lamidat*.

Il ressort de ce qui précède que lesdites populations sont l'objet d'une surveillance permanente de la part de la cour et des autorités traditionnelles au service du *lamido*. Le terme surveillance est mobilisé ici dans le sillage de l'emploi qu'en fait Foucault (1990 : 172-79) et « ne doit pas être pris dans son sens étroit d'espionnage ; il n'a aucune connotation particulière et revêt une double signification : l'accumulation d'informations codées qui peuvent être utilisées pour administrer les activités des individus sur lesquels elles sont rassemblées ; la supervision directe des activités de personnes par d'autres en

position d'autorité » (Marchal, 1991 : 42). La surveillance dont-il est question ici constitue une technologie autochtone d'encadrement politique.

2. Multiplication de l'offre partisane et recomposition du champ de l'encadrement politique

2.1. Dispositifs d'encadrement des formations politiques : le décalage avec la tradition féodale

Deux formations politiques retiennent particulièrement l'attention dans le cadre de cette étude : il s'agit du RDPC et de l'UNDP. Né de la dissolution de la défunte Union Nationale Camerounaise (UNC), jadis parti unique, le RDPC a vu le jour au congrès de Bamenda tenu du 21 au 24 mars 1985. Le Président de la République du Cameroun, M. Paul Biya est le dirigeant de ce parti depuis sa naissance.

On pourrait objecter que le RDPC ne constitue pas un nouvel acteur de l'encadrement politique à Rey Bouba. L'analyse des données ne permet pas de concéder raison à une telle objection. D'abord sur le plan historique, le parti unique ne fut jamais un parti d'encadrement des masses populaires. Son travail a consisté à tenir le peuple à l'écart plutôt qu'à l'encadrer pour le mobiliser sur le plan politique. De plus, « le pays reposait trop sur l'intimidation et l'autocensure pour [rechercher à] emporter l'adhésion » (Bayart, 1986 : 14) comme c'est le cas avec les exigences de l'ordre politique issu de la démultiplication de l'offre partisane. Ce qui signifie que le RDPC est autant nouveau que les autres formations politiques dans le travail d'encadrement politique. De plus dans les féodalités contemporaines comme à Rey Bouba, l'autorité traditionnelle était tellement réappropriée par le pouvoir central que le parti était exempté du travail d'encadrement politique. Tout ceci pousse à soutenir que bien qu'anciennement installé, le RDPC ne constitue pas moins un nouvel acteur dans cette entreprise que l'UNDP.

L'UNDP est un des partis politiques constitués à la faveur de l'instauration du multipartisme au Cameroun à la suite de la loi du 19 décembre 1990 portant liberté d'association. L'UNDP a été reconnue comme parti politique légal le 25 mars 1991 avec pour siège social la ville de Yaoundé.

Les structures d'encadrement du RDPC et de l'UNDP à Rey Bouba ne présentent pas de différences fondamentales. Ces formations politiques sont organisées en sections, sous-sections et comités de base. Si le comité de base constitue l'organe de base à l'UNDP, c'est plutôt la cellule au sein du RDPC (RDPC, 1985 : 8). Selon l'article 10 des textes de base du même parti, « un ensemble de cellules forme un comité de base. Un ensemble de comités de base forme une sous-section. Un ensemble de sous-sections forme une section » (RDPC, 1985 : 8). La même gradation s'observe au sein de l'UNDP qui précise en outre que ces organes sont établis selon une logique géographique (UNDP : 2002 : 13). L'observation donne à voir la même logique de fonctionnement au sein de l'autre parti.

En plus de la différence d'organisation de l'encadrement politique que l'on peut observer entre les autorités traditionnelles et ces formations politiques, on peut aussi noter une profonde divergence d'origine du personnel à l'œuvre dans cette tâche. Convaincue d'être un acteur incontournable du jeu politique local, l'aristocratie traditionnelle de Rey Bouba a

été très réticente à s'engager dans les partis politiques. En dehors du *lamido* lui-même qui appartenait au bureau politique du RDPC, le reste des aristocrates semblent s'être abstenus

de tout engagement dans le champ politique. Ce qui fait que dans les rangs du personnel des partis se trouvent surtout des roturiers. C'est le cas de celui de l'UNDP pour la période pré et post-électorale de 1992.

2.2. Procédés et mécanismes d'encadrement des formations partisans

Les moyens mis en œuvre par le RDPC et l'UNDP pour encadrer les populations de Rey Bouba sur le plan politique ne diffèrent pas de ceux mobilisés ailleurs. Pour encadrer les populations, chacune de ces formations politiques entend légitimer son action par le recours à un discours idéologique. Ainsi le RDPC se réclame du *libéralisme communautaire*. Comme l'indique sa devise, il dit vouloir s'employer à mettre sur pied une société fondée sur l'unité, le progrès et la démocratie.

A contrario, l'UNDP ne se fonde pas sur une idéologie politique particulière. Cependant, « l'UNDP prône le libéralisme démocratique et social. Elle encourage l'initiative privée et défend la justice sociale » (UNDP, 2002 : 1). Cette dernière, la paix, l'unité et le progrès sont des idéaux que les deux formations se disputent.

La démultiplication de l'offre partisane fait cohabiter deux logiques de quête de légitimité. Pendant que l'aristocratie de Rey Bouba fonde la légitimité de son encadrement des populations sur la tradition et l'obéissance à la personne du *lamido*, les partis politiques misent sur des prétentions idéologiques.

Pour s'assurer l'adhésion des populations, chacun de ces acteurs a recours à une variété de procédés et de mécanismes. Parmi ceux-ci, on peut compter les meetings, les réunions de villages, la propagande par le biais des moyens de communication de masse. *L'Action*, journal du RDPC, et *UNDP News* sont très bien connus des ruraux du *lamidat* de Rey. Par l'entremise de ces outils d'informations, chacun de ces acteurs s'emploie à diffuser ses idéaux et à convaincre les populations sur le bien-fondé et la justesse de son projet de société. C'est la même fonction que remplissent les meetings et réunions d'organes de base dans les villages.

Chacune de ces formations politiques entend présenter la meilleure image possible de soi. Ainsi, par exemple, il est bien connu de tous les Camerounais que le RDPC revendique l'instauration de la démocratie et du multipartisme au Cameroun (Tamekou Tsowa, 2004 : 35). La stabilité et l'absence de désordre que connaît le pays sont présentées par le RDPC comme des résultats de son travail à la tête de l'Etat.

L'UNDP revendique l'héritage du premier Président du Cameroun postcolonial, M. Ahmadou Ahidjo, et transforme ainsi la reconstruction de la société mise en place par ce dernier en enjeu politique qu'il dispute par ailleurs au RDPC (Abé, 1997 : 182). Le non-dit de cette position de l'UNDP, c'est que le Cameroun sous Ahidjo constitue l'âge d'or. La revendication de cet héritage a une valeur instrumentale : il s'agit de convaincre les populations de la mauvaise gestion actuelle de l'Etat.

3. Réception locale de la multiplication de l'offre partisane et du changement de personnel politique par les autorités traditionnelles

3.1. Mobilisation de la violence et régulation de l'offre partisane d'encadrement

Pour faire face à l'offre partisane d'encadrement, l'aristocratie traditionnelle de Rey Bouba a fait le choix d'une régulation par la violence. Le conflit post-électoral de Mbang Rey peut être convoqué ici à titre illustratif. Au cours de l'élection législative de mars 1992, la circonscription électorale du Mayo Rey, à laquelle est rattaché le *lamidat* de Rey Bouba, est particulièrement courtisée par deux principaux partis politiques à savoir le RDPC, parti au pouvoir, et l'UNDP. L'issue de la consultation tourne à la faveur de cette dernière formation politique qui remporte les trois sièges mis en compétition.

Le problème naît du fait que cette victoire n'est pas du goût des autorités traditionnelles de Rey Bouba qui s'étaient officiellement prononcées pour le parti au pouvoir. Le monarque traditionnel lui-même était membre du bureau politique de cette dernière formation politique. Le mot d'ordre lancé par elles en faveur d'un vote de loyauté à l'ordre établi n'a que très peu été suivi. Le RDPC n'a enregistré que le quart des suffrages exprimés, 26,37 % (Sindjoun, 2002 : 245). Ce qu'il fait comprendre au *lamido* et aux autres aristocrates peuls de Rey, c'est que le mouvement de contestation qui a secoué les villes touche aussi les zones rurales, notamment leur chefferie au point de se transformer en défi à relever.

Pour faire face au dit défi, le *lamido* déclare les élus de l'UNDP au Parlement camerounais *persona non gratta* dans le territoire sous son contrôle, le département du Mayo Rey ; il leur donne l'interdiction d'accéder aux populations qui les ont élus et qu'ils sont censés représenter au Parlement. On est ainsi en face de l'organisation autoritaire de l'illégitimité de l'élection de parlementaires issus régulièrement des urnes. Comme les autres représentants, le *Dogari*² de Mbaï Mboum a reçu l'ordre de veiller à l'application stricte de cette mesure. Les représentants du *lamido* reçoivent l'appui systématique de sa puissante armée ainsi que de son service secret et sa milice dont la brutalité est connue des populations locales.

C'est dans la portion de territoire où le *dogari* de Mbaïmboum représente le *lamido*, notamment dans un village occupé par l'ethnie *Mboum*³ et connu sous le nom de Mbang Rey, que les affrontements avec les députés UNDP vont avoir lieu. Mbang Rey se trouve sur la route qui relie le fleuve Mbéré, limitant le territoire de l'Etat du Cameroun de celui du Tchad, et la localité de Bélel. C'est aussi l'une des frontières du Rey avec le *lamidat* de

² A l'origine, ce mot peut signifier serviteur du palais, du *laamido*. Si ce sens premier n'a pas été abandonné, aujourd'hui, c'est le titre que porte les représentants du *laamido* dans les diverses provinces qui constituent le *lamidat*. Ces représentants ont à leur charge plusieurs villages sous la conduite d'un chef local appelé *ardo*.

³ Les Mboum sont une ethnie apparentée aux Bamoun et que on retrouve aussi dans la province du centre. Ce sont les vassaux des Foulbé dans la chefferie de Rey Bouba.

Ngaoundéré. C'est un village construit dans l'imaginaire du pouvoir traditionnel de Rey comme une zone rebelle parce que le vote de 1992 y indiquait un large succès de l'UNDP. L'histoire récente de la localité permet de comprendre ce succès de l'UNDP.

Depuis près de 20 ans, les populations de Mbang Rey contestent la situation politique de leur village. D'après elles, l'administration ne fait rien pour leur donner une place à la mesure de leur densité démographique ou encore de leur dynamisme économique. Pour preuve, Mbang Rey ne constitue pas une chefferie reconnue par l'administration. Elles revendiquent la transformation de leur village en chefferie même si ce n'est qu'au niveau du 3^{ème} degré. Cette attitude de contestation a valu à leur *ardo* un emprisonnement de 8 ans à la prison du *lamido* à Rey Bouba. Revenu aux affaires à la veille des élections de 1992, l'infortuné *ardo* meurt quelques temps après. Les notables de Mbang Rey vont alors décider de son remplacement sans attendre que le *lamido* leur donne un nouveau chef comme par le passé. Le dit chef est intronisé selon d'autres rituels que ceux habituellement pratiqués. Ce qui met le *lamido* de Rey Bouba en colère. Il décide de l'arrêt de mort du nouveau chef qui est obligé de s'exiler dans le *lamidat* de Ngaoundéré pour échapper à ce sort.

Cet événement crée un profond ressentiment de la part des populations de Mbang Rey qui entreprennent des actes de violence contre les envoyés du *lamido* et organisent une insubordination systématique contre toute mesure prise par le souverain féodal. En réponse, le *lamido* leur envoie son armée et sa milice pour organiser les repréailles. Aussi les populations de Mbang Rey se sont-elles retrouvées sous un feu nourri qui s'est soldé par la mort d'une dizaine de paysans de la localité (Taguem Fah, 1999).

Lorsque les consultations électorales de mars 1992 sont organisées, c'est tout naturellement que ces populations ont voulu manifester leur mécontentement en votant pour l'UNDP. Il s'est donc agi d'un vote sanction visant moins le rejet du RDPC qu'une revendication d'ordre communautaire. L'on est là en face de *la médiation partisane de la contestation* (Sindjoun, 2002 : 240). Par leur choix électoral, les Mboum ont instrumentalisé l'UNDP pour en faire leur porte-voix. La brutalité et l'intolérance de la réaction de l'autorité traditionnelle attestent que la seigneurie féodale de Rey a bien saisi ce recours symbolique au vote.

Le fait que les députés de l'UNDP nouvellement élus se soient rangés derrière les populations de la région qui vivaient mal l'autocratie du *lamido* n'a pas permis à ce dernier de penser autrement. Dans la région de Mbang Rey, le député Nana Koulagna constitue la figure de la révolte à l'égard des forces du *lamido*. Non content de passer outre l'interdiction de séjour dans le territoire de Rey Bouba, ce parlementaire *revendiquait publiquement la libération des populations du Mayo Rey de l'emprise du lamido* (Kadiri, 2002 : 56). C'est lui qui aurait cassé la barrière construite par les *dogaris* pour filtrer les entrées et les sorties dans cette localité. Or, les autorités traditionnelles de Rey préféreraient que ces groupes pour lesquels le député prend fait et cause soient étroitement surveillés et qu'ils soient sous les ordres et le contrôle du *lamido*. Il recherche également le contrôle de l'élite politique locale, notamment des élus locaux au Parlement. Le *lamido* partage ainsi avec le pouvoir central *une profonde méfiance à l'égard des troubles et de la division inhérente à un système multipartite... [c'est pourquoi les autorités traditionnelles de Rey Bouba] prisent l'ordre et la stabilité plus que la liberté* (Diamond, 1991 : 554).

On comprend alors pourquoi l'affrontement entre les députés UNDP et l'autorité traditionnelle de Rey semblait inévitable. Cet affrontement va être si violent que l'un des trois parlementaires élus en mars 1992, Haman Adama, est tué en 1996 par l'armée du *lamido*. Ceci amène son camarade Nana Koullagna à recourir à tous les moyens disponibles pour se défendre. A Mbang Rey, il va faire usage d'armes à feu face au dispositif militaire du *lamido* ; qui conduit à plusieurs morts. Cette conduite lui vaut un emprisonnement à Garoua sans que son immunité parlementaire ait été levée au préalable.

On est donc en présence d'un conflit entre un allié périphérique du pouvoir central et les forces périphériques du *désordre* propres à la transition. Cela montre aussi que le désordre périphérique démultiplie les pôles de pouvoir, d'où sa répression violente par le *lamido*. Ce conflit a également partie liée avec la production des hommes politiques qui tout en se produisant produisent les groupes qu'ils réunissent (Sindjoun, 2002 : 229). Il rend compte de la politisation des autorités traditionnelles ; c'est aussi un conflit qui s'inscrit dans le registre symbolique : le choix électoral et la conflictualité participent de la démonopolisation de la vie politique. Ensemble, ils apparaissent comme un acte de subjectivation qui prend le détour de l'identification partisane.

3.2. Sens et signification de la réception conflictuelle : le rapport de Rey Bouba au pouvoir moderne

Pour comprendre le sens et la signification du conflit de Mbang Rey ou de l'option pour une régulation violente de la démultiplication de l'offre partisane et du changement du personnel d'encadrement, l'examen du rapport de l'autorité traditionnelle au pouvoir moderne est apparu comme l'une des pistes fécondes.

Les principaux sociologues qui se sont intéressés à la sociogenèse de l'Etat en Occident montrent que celui-ci est né de ce que Elias appelle « la loi du monopole » (2003 : 25) : monopole de la violence légitime et monopole de la souveraineté au sein d'un territoire donné (Weber, 1990 : 8). Ce qui signifie qu'au sein d'un Etat, le pouvoir suppose l'« exclusivité de la souveraineté » (Sindjoun, 2002 : 4) et non la cohabitation de plusieurs souverainetés en concurrence.

C'est cette trajectoire que vont tenter de suivre les Etats en Afrique dès l'accession à la souveraineté internationale. D'où le caractère jacobin de l'Etat africain, comme l'atteste par exemple le cas du Cameroun (Bayart, 1985), dont l'histoire de la formation est aussi celle de la totalisation, c'est-à-dire de la monopolisation de la domination (Bayart, 1992 ; Mbembé, 1988 ; Hyden, 1980, etc.). Cependant, la naissance des Etats en Afrique ne s'est pas faite à la suite d'une concurrence entre souverainetés voyant l'affirmation du monopole d'une domination sur les autres. Ce qui signifie que le pouvoir moderne survient dans ce contexte comme « un *monopole non organisé* » (Elias, 2003 : 37) qui demande encore à se légitimer auprès des autres formes de *micro-monopoles* lui préexistant, par exemple l'ethnie ou encore la chefferie traditionnelle qui nous intéresse ici.

Dans ces conditions, la construction du pouvoir, entendu comme ordre politique, en situation postcoloniale africaine est aussi celle d'une quête de monopolisation de l'autorité. C'est ce que montre le cas du Cameroun, notamment pour ce qui concerne les souverainetés infra-étatiques que constituent les féodalités traditionnelles du nord et de l'ouest du pays. La solution choisie par le pouvoir central pour diffuser son autorité et l'affirmer, c'est celle

de l'imposition à la périphérie à partir d'une technologie juridique fondée sur la subordination des autorités qui s'y trouvent. C'est par l'entremise du décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant sur l'organisation de la chefferie traditionnelle, que le pouvoir central va déposséder les autorités traditionnelles locales de leur légitimité propre (Fogui, 1990 : 300).

Cependant, cette technique de délégitimation des autorités traditionnelles n'a pas conduit à leur perte d'autorité. On s'est plutôt retrouvé en face d'un pouvoir ayant accès à la périphérie, mais sans aucune autorité auprès d'elle, de manière indirecte un peu comme à la façon des Britanniques sous la colonisation. Le système colonial britannique était fondé sur la technique de l'*Indirect Rule* dont le principe est de prendre appui sur les élites locales pour diriger. Cette collaboration ne s'effectue pas à n'importe quel prix : l'administration coloniale anglaise était en effet consciente du fait que son efficacité dépendait de la loyauté de ses intermédiaires. Dans la partie septentrionale du Cameroun, l'administration coloniale française avait adopté un système d'administration similaire (Abwa, 1997).

S'instaure alors un mode de gouvernement où la structure du pouvoir et son exercice n'ont que peu de chose en commun avec l'idéal type. C'est un mode de gouvernement qui se réalise dans le registre du don et du contre-don dont parle Mauss (2003) : en échange de sa loyauté au pouvoir et, partant, de l'inscription des populations sous son autorité dans le champ de domination du pouvoir moderne, l'autorité traditionnelle a les mains libres dans son espace de commandement. Ainsi, dans Rey Bouba, le *lamido* possède son armée, sa police et son administration qui font concurrence à leurs vis-à-vis de type étatique. L'une des marques les plus visibles de cette façon de biaiser le pouvoir d'Etat en l'adoptant/adaptant au niveau local, c'est l'interdiction de séjour, dans le territoire de la chefferie traditionnelle de Rey Bouba, aux élus de l'UNDP ou encore l'élimination d'un d'entre-eux par la milice du *lamido*. De même, à la suite de la sociogenèse éliassienne de l'Etat en Occident, on sait que ce mode de gouvernement est né de « la centralisation du pouvoir de disposer... des « aides » régulières ou « impôts » sur toute l'étendue d'un territoire infiniment plus vaste » (Elias, 2003 : 149). Cependant, malgré l'existence du pouvoir d'Etat depuis près de 50 ans et peut-être un peu plus, le système de collecte locale de l'impôt dans le territoire où s'exerce l'autorité du *laamido* de Rey Bouba reste fonctionnel.

On est ici en présence d'un mode de gouvernabilité inédit où chacun a besoin de l'autre pour exercer l'autorité et le pouvoir. Et ce dernier ne se manifeste plus exclusivement comme un rapport de dominant à dominé, mais aussi comme une relation de réciprocité qui résulte de l'équilibre en permanence instable entre stratégies et tactiques (de Certeau, 2004 : 57-63) des acteurs en présence. L'intérêt se porte ici à la fois sur la concurrence et l'articulation de ces souverainetés en présence. Au laisser faire de l'Etat, répond celui du *lamidat* : on est en présence d'un Etat entrepreneur autoritaire en périphérie et d'une autorité locale entrepreneur politique au niveau central. C'est un rapport qui se joue dans le registre de l'assujettissement et dans celui des usages : l'assujettissement devient alors un capital politique mobilisable pour acquérir du pouvoir au-delà du local ou de l'autorité à la périphérie. L'acceptation du pouvoir ou l'allégeance à ce dernier comme à l'autorité devient un bien de consommation. Autrement dit, l'appropriation locale du pouvoir ou de l'autorité est un assujettissement et un usage.

C'est en raison de cette logique relationnelle qu'il ne suffit pas pour un parti politique d'obtenir son autorisation d'existence de l'Etat pour être reconnu par le *lamido*. C'est pour la même raison qu'il ne suffit pas que des résultats d'élections législatives reconnaissent des candidats vainqueurs à Yaoundé, la capitale politique du Cameroun, pour que le *lamido* en vienne à les reconnaître lui aussi. De fait, le recours à la force par le *lamido* s'est déroulé « sous le regard complaisant du gouvernement » (Nack Mback, 2002 : 238).

Conclusion : L'analyse du rural en situation africaine, une épreuve pour les sciences sociales

Cette étude vise l'intelligence des mondes ruraux en situation africaine, notamment dans leur rapport aux dynamiques socio-politiques induites par les démocratisations à l'aube de la décennie 90. Ce que montre le présent travail, c'est que la ruralité est en pleine remise en question, elle subit sa déconstruction et sa recomposition à partir de repères aux origines variées. Comme le donne à voir le cas de la réception de la multiplication de l'offre d'encadrement et le changement du personnel politique local à Rey Bouba, la réalité se vit ici entre attachement et arrachement. Attachement à un régime d'encadrement politique qui s'inscrit dans la durée, celui de l'aristocratie traditionnelle, et arrachement au même régime en raison de l'ouverture à l'offre partisane d'encadrement. Il apparaît alors qu'il est difficile d'aborder le rural dans ce contexte sans tenir compte de son ancrage dans la durée, d'une part, et des technologies à travers lesquels il compose avec le présent pour se construire une trajectoire propre, d'autre part. Ce qui se passe dans le *lamidat* de Rey Bouba apporte la preuve de l'actualité de la pertinence de la mobilisation de la sociologie du changement social et de l'anthropologie dynamique pour l'analyse du politique dans les mondes ruraux, notamment en situation africaine. La politisation du monde rural se fait au point d'articulation des dynamiques du dehors et les dynamiques du dedans. Contrairement à ce que l'on croit habituellement, sans que ce soit *la fin des terroirs* (Weber, 1988), le village subit/gère l'épreuve de son ouverture au temps global avec lequel il compose ou s'affronte (He et Simon, 2005). C'est la preuve d'une appropriation locale du temps mondial : par ce travail, le monde rural se réinvente. D'où l'intérêt pour les bricolages à travers lesquels le monde rural consomme ce qui lui est proposé ou imposé. L'étude des mondes ruraux en situation africaine est donc aussi dès lors une épreuve pour l'approche constructiviste et sa manière à mettre en lumière les contraintes et les habilitations (Giddens), l'histoire faite chose et celle faite corps (Bourdieu). Finalement, il serait aussi pertinent de s'intéresser à l'épreuve que les mondes ruraux font subir aux sciences sociales.

Sigles

ANDP : Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès

RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

UNC : Union Nationale Camerounaise

UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

Références bibliographiques

- Abé C. (1997). Le marketing politique sous le régime d'Ahmadou Ahidjo, *Mémoire pour la Maîtrise en sociologie*, Université de Yaoundé I.
- Abwa D. (1980). Le lamidat de Ngaoundéré de 1915 à 1945, *Thèse de Master's degree en histoire*, Université de Yaoundé, février.
- Abwa D. (1997). Le lamido Yagarou, (1922 –1923) et 1961 (de 16H à 18H) et la perte de la souveraineté de la Faada à Ngaoundéré, *Ngaoundéré-Anthropos*, Ngaoundéré (Cameroun), vol II, pp. 52-65.
- Bayart J.-F. (1985). *L'Etat au Cameroun*, Paris, PFNSP, 348 p.
- Bayart J.-F. (1986). La société politique camerounaise, *Politique africaine*, 22, juin, pp. 5-35.
- Bayart J.-F. (1992). La revanche des sociétés africaines, in J.-F. Bayart et al. *La politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, pp. 65-106.
- Bigombé-Logo P. et Menthong H.-L. (1996). Crise de légitimité et évidence de la continuité politique, *Politique africaine*, 62, Juin, pp. 15-23.
- Bouba H. (1988). Le pouvoir traditionnel et les mutations sociales dans le lamidat de Bogo (Extrême-Nord), *Mémoire pour la Maîtrise en sociologie*, université de Yaoundé.
- Boutrais J. (1984). Les sociétés musulmanes, in J. Boutrais (éd.). *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*, Paris, ORSTOM, pp. 233-61.
- Certeau (de) M. (1980). *L'invention du quotidien, t. 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 350p.
- Diamond L. (1990). Le Nigéria : pluralisme, étatismes et combat pour la démocratie, in L. Diamond, J. J. Linz et S. M. Lipset (éds.). *Les pays en développement et l'expérience de la démocratie*, Manille, Nouveaux horizons, pp. 513-601.
- Ela, J.-M., 1982, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 228 p.
- Ela J.-M. (1990). *Quand l'Etat pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, 268 p.
- Elias N. (2003). *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, (3è édition, la première date de 1969 chez le même éditeur), 320 p.
- Fogui J.-P. (1990). *L'intégration politique au Cameroun. Une analyse centre-périphérie*, Paris, LGDJ, 379p.
- Fopoussi Fotso E. (1991). *Faut-il brûler les chefferies traditionnelles*, Yaoundé, Ed. SOPECAM.
- Foucault M. (1990). *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 318 p.
- Geschier P. (1982). *Village Communities and the State, Changing Relations among the Maka of Southeastern Cameroon since the Colonial Conquest*, London and Leiden, Kegan/ African Studies Centrum.

- Geschiere P. (1986). Paysans, Régime national et recherche hégémonique. L'implantation de l'U(N)C, le « Grand Parti National », dans les villages maka, *Politique africaine*, 22, pp. 73-100.
- He Y. et Simon J.-C. (2005). La dynamique de l'agriculture chinoise face au commerce mondial : un nouveau Big Bang ?, *Revue Tiers Monde*, 183, juil.-Sept, pp. 517-37.
- Hyden G. (1980). *Beyond Ujamma: Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Berkeley, University of California Press.
- Kadiri, A. (2002) La dynamique des institutions militaires dans les lamidats du Nord-Cameroun (XIX^e-XX^e siècle) : cas de Rey-Bouba et de Ngaoundéré, *Mémoire pour la Maîtrise en Histoire*, Ngaoundéré (Université de).
- Kamto M. (1993). Quelques réflexions sur la transition, vers le pluralisme politique au Cameroun, in G.Conac, *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, pp. 209-36.
- Mamoudou, et Taguem Fah G. L. (2001) Mohaman Yéro et le lamidat de Tignère 1954-1982, *Ngaoundéré-Anthropos (Revue des sciences sociales)*, Ngaoundéré, vol. IV., pp. 99-135.
- Marchal R. (1991). Surveillance et répression en postcolonie, *Politique africaine*, 42, juin, pp. 40-50.
- Mauss M. (2003). Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques » in du même auteur. *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf, 10^e édition, pp. 143-279.
- Mbembé A. (1988). *Afriques indociles*, Paris, Karthala, 222 p.
- Weber E. (1988). *La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard, 839 p.
- Mohamadou E. (1966). Introduction historique à l'étude des sociétés du Nord-Cameroun, *Abbia (Revue culturelle camerounaise)*, 12-13, mars-juin, pp. 233-71.
- Mohammadou E. (1979). *Les Yillaga de la Bénoué : Ray ou Rey-Bouba*, Paris/Garoua, Ed. du CNRS/Musée, 348p.
- Mohammadou, E. (S. d.). *Traditions d'origine des peuples du centre et de l'ouest du Cameroun*, S.I., 256 p.
- Motazé Akam. (1998). Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun : esquisse sur les formes migratoires d'incertitude, *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*, vol. 3, pp. 39-61.
- Nack Mback C. (2002). La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïtés juridiques et obstacles à la démocratie locale, *Cahier africain des droits de l'homme*, Yaoundé, 6-7, mars, pp. 211-58.
- Nchouwat Njoya (1993). Système politique traditionnel et organisation municipale au Cameroun oriental : l'exemple Bamoun, Thèse pour le Doctorat 3^{ème} cycle en Sciences politiques, Yaoundé II (Université de).
- RDPC. (1985). *Textes de base du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais*, s. l., 143p.

- Sindjoun L. (2002). *L'Etat ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 332 p.
- Sindjoun L. (1994). Cameroun : le système politique face aux enjeux de la transition démocratique (1990 – 1993), *l'Afrique politique*, Paris, Karthala, pp. 143-65.
- Taguem Fah G. L. (1999). Crise d'autorité, regain d'influence et problématique de la pérennité des lamidats peuls du Nord-Cameroun : étude comparée de Rey-Bouba et Ngaoundéré, communication, Centre de Recherches Africaines, Paris.
- Tamekou Tsowa R. (2004). Idéologie et apprentissage démocratique. Eléments d'une problématique de la construction des identités politiques au Cameroun (1990-2005), *Mémoire pour la Maîtrise en Sciences Sociales*, Université Catholique d'Afrique Centrale.
- Tardits C. (1979). Le Royaume Bamoum, t. 4 : La stratification de la société, thèse de Doctorat d'Etat en anthropologie, Paris I (Université de).
- UNDP. (2002). *Statuts*, s. l., Les éditions T., 3^{ème} édition.
- Weber M. (1990). *Le savant et le politique*, Paris, Christian Bourgois, 184 p.